



Voltaire
Correspondance

XIII
(1777-1778)

ÉDITION THEODORE BESTERMAN

ADDITIONS ET CORRECTIONS
PAR FRÉDÉRIC DELOFFRE

INDEX PAR MICHEL LÉTURMY

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

VOLTAIRE

Correspondance

XIII

(juillet 1777 - mai 1778)

ÉDITION THEODORE BESTERMAN

ADDITIONS ET CORRECTIONS
PAR FRÉDÉRIC DELOFFRE

INDEX PAR MICHEL LÉTURMY

nrf

GALLIMARD

14976. À CHARLES-HENRI-CHRÉTIEN ROSÉ¹

Vous savez, Monsieur, que Mgr le duc de Virtemberg, me doit soixante et dix mille livres, avec les intérêts d'une année à 5 pour 100, indépendamment des rentes que j'ai sur les biens de Montbéliard, et sur ceux d'Alsace. S[on] A[ltesse] S[érénissime] m'avait fait espérer que tout serait arrangé le printemps dernier, et que je pourrais être remboursé. Je vois que cette opération est longue et difficile.

J'ai écrit à Messieurs de la régence de Montbéliard, et je vous écris à vous, Monsieur, qui probablement ne dépendez pas de cette régence, pour vous prier de vouloir bien ajouter aux quatorze mille livres que j'attends de vous pour mes anciens arrérages, les trois mille cinq cents livres pour l'intérêt d'une année de soixante et dix mille livres, échu le dernier du mois de juin passé. Ce petit secours ne me tirerait pas de l'embarras cruel où me met le retardement de S[on] A[ltesse] S[érénissime], mais il me soulagerait un moment, et je vous aurais une très grande obligation.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

VOLTAIRE.

À Ferney 1^{er} juillet 1777.

14977. À MARIE-JEAN-ANTOINE-NICOLAS
DE CARITAT, MARQUIS DE CONDORCET¹

2^e juillet 1777.

Il n'y a pas un mot à répondre à ce qu'un vrai philosophe m'a écrit le 20 juin². Je l'en remercie très sincèrement. On voit toujours mal les choses quand on les voit de trop loin. Je ne savais pas l'aventure de la divinité du Verbe, et celle du droit d'aubaine, cela est curieux. Il ne faut jamais rougir d'aller à l'école, eût-on l'âge de Mathusalem.

Je suis bien fâché que vous ne vouliez pas être des nôtres cette fois-ci. Vous nous êtes bien nécessaire. On dit que le philosophe de l'Académie française³ se console, qu'il se porte bien, qu'il ne va point en Prusse. Je lui en fais mon compliment, et je vous renouvelle ma sincère reconnaissance de ce que vous m'avez écrit le 20 juin.

[Adresse :] À Monsieur / Monsieur le marquis de Condorcet, / Secrétaire perpétuel de l'Académie des / sciences, / à Paris.

14978. À JEAN DE VAINES⁴

2^e juillet 1777.

Je n'ai, Monsieur, qu'à vous remercier, et à attendre cette fin du mois d'auguste. Si je suis encore en vie dans ce temps-là, j'apprendrai de vous comment on pense à Paris, et surtout comment on doit penser; car en vérité je n'en sais rien.

Permettez-moi de glisser dans ma lettre un petit billet pour votre ami M. le marquis de Condorcet⁵. Mon âme et mon corps sont dans un état bien triste.

On dit que c'est ce qui arrive à la plupart des gens de mon âge. Vous ferez ma consolation⁶.

14979. AU CONSEIL SUPRÊME DE MONTBÉLIARD¹À Ferney 15^e juillet 1777.

Messieurs,

J'ai plus que jamais recours à vous. M. Rosé autrefois me payait tous les trois mois, selon ses premières conventions. Il me demanda il y a deux ans de consentir à n'être payé que de six mois en six mois. J'acceptai avec plaisir sa proposition. Je lui ai écrit deux lettres² au commencement de ce présent semestre du mois de juillet; et comptant qu'il voudrait bien m'envoyer le semestre expiré à la fin de juin, je l'ai prié d'y joindre l'intérêt des soixante et dix mille livres de surplus que me doit S[on] A[ltesse] S[érénissime].

C'est à vous, Messieurs, principalement que je m'adresse pour qu'il me fasse cette justice. Je n'ai point reçu de réponse du sieur Rosé; mais j'espère que j'en recevrai une de vous conforme à la bienveillance dont vous m'avez toujours honoré. Je vous supplie de me la continuer.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois,

Messieurs

Votre très humble et très obéissant serviteur,
Messieurs,

VOLTAIRE.

Je reçois dans ce moment la lettre que vous avez bien voulu m'écrire³, par laquelle vous avez prévenu mes prières, et vous m'avez recommandé à M. Rosé. Agréez mes très sincères remerciements.

14980. À CHARLES-HENRI CHRÉTIEN ROSÉ⁴

Il y a quinze jours, Monsieur, que j'attendais des marques de votre souvenir dans le triste état où je suis. Les promesses de S[on] A[ltesse] S[érénissime] me rassuraient encore davantage. Je ne puis désespérer ni de sa justice, ni

de votre attention pour moi. Je vous ai écrit deux lettres auxquelles vous n'avez pas répondu; mais je me flatte que vous ne me laisserez pas mourir de faim, et que vous aurez pitié de mes créanciers comme de moi. Faites enfin réponse, Monsieur, à votre très humble et très obéissant serviteur

VOLTAIRE.

À Ferney 15 juillet 1777.

14981. À JEAN-BAPTISTE DUTERTRE¹

À Ferney 16^e juillet 1777.

Ayant encore, Monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. J'y joins celui de mon ami Wagnière, qui est plus jeune que moi; et je vous demande pardon de vous importuner de ces petites tracasseries².

Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires. Vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de Bouillon, Altesse Sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par Son Altesse Sérénissime Monseigneur son père.

Son Altesse Sérénissime, Mgr le duc de Virtemberg, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paie en politesses.

Mes maçons, mes charpentiers et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si Dieu ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, Monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de Laleu. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse, que de me les faire payer par feu M. le duc de Bouillon. Il est encore plus étonnant que M. d'Ailly m'ait fait perdre

l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince. C'est un malheur irréparable. Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude, et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier à Paris¹, si mon âge, ma santé et ma bourse, me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage pour apprendre pendant quelques jours à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, et surtout avec une bien sincère reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

VOLTAIRE².

[Adresse :] *M. Dutertre*.

14982. À PHILIPPE-ANTOINE DE CLARIS,
MARQUIS DE FLORIAN³

16 juillet 1777, à Ferney.

Mon cher ami, vous avez ramené le beau temps à Dijon. Ramenez-y tout d'un temps l'indulgence et l'équité. Revenez le plus tôt que vous pourrez, et revenez content de votre voyage.

Si vous voyez M. Béguillet, notaire des États de Bourgogne, homme de lettres, et mon confrère dans l'académie de Lyon, je vous prie de lui dire où est son gros ballot⁴; ce sera à lui de décider par quelle voie on pourra le lui faire parvenir.

Je m'imagine que nous aurons le plaisir de vous revoir à la fin de ce mois, vous et votre décrétée⁵, que Messieurs du Parlement n'ont décrétée, sans doute, que par pure coquetterie.

J'ai enfin perdu le seul protecteur qui me restait en France, le seul qui pouvait faire un peu de bien à ma colonie délabrée; M. de Trudaine est remercié, lui sixième, comme vous savez⁶. Versoix est protégé avec les plus grandes distinctions. Voilà une belle occasion pour

être plus philosophe que jamais, et pour se détacher des bien périssables de ce monde-ci.

Mme Denis vous fait à tous deux bien des compliments.

V.

[Adresse :] *À M. de Florian, Chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, à Dijon.*

14983. À FRÉDÉRIC II, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL¹

16 juillet 1777.

Monseigneur,

La Société économique de Berne a proposé, le 13 janvier de cette année, un prix de cinquante louis d'or pour celui qui rédigerait le meilleur Code criminel, également éloigné de l'indulgence trop molle et d'une sévérité trop cruelle. L'énoncé² est très sage et présente un objet très utile.

Je sais que plusieurs jurisconsultes éclairés et éloquents travaillent en conséquence. Mais cinquante louis ne me paraissent pas suffisants pour récompenser un si grand travail. Il en faudrait au moins cent cinquante. Un homme qui veut être inconnu, ajoute cinquante louis à la somme proposée dans la gazette de Berne du 13 janvier³.

J'ose vous conjurer, Monseigneur, d'encourager un projet si nécessaire au genre humain. Il serait digne de votre A[ltesse] S[érénissime] de stipuler cent cinquante louis, en ajoutant la centaine aux cinquante déjà promis⁴. On vous garderait le secret jusqu'au jour où le prix serait adjugé. Vous seriez le bienfaiteur de l'humanité.

Je ne crois pas qu'un prince puisse faire un meilleur usage d'un peu d'argent, et je pense qu'il appartient à un landgrave de Hesse de contribuer à réformer le code de Charles Quint, nommé la Caroline. J'attends votre résolution et vos ordres. La fin de mes jours sera heureuse si ma proposition ne vous a point déplu.

Je suis avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable,

Monseigneur,

Votre, etc.

14984. À JOSEPH VASSELIER¹16^e juillet 1777, à Ferney.

Le vieux malade l'avait bien dit qu'il ne verrait jamais l'illustre voyageur². Ni ses souffrances continuelles, ni des circonstances singulières ne lui ont permis de jouir de cet avantage. Il fait à Monsieur Tabareau tous les remerciements qu'il lui doit aussi bien qu'à Monsieur Royer, et il supplie Monsieur Vasselier d'avoir la bonté de s'en charger. Il est tout étonné du remue-ménage qui se fait à Paris dans les principales places de finances³. Tous ces changements seront sans doute pour le bien du royaume. Il se flatte que M. d'Ogny nous restera. Il est le soutien de notre pauvre colonie.

Le vieux malade embrasse tendrement Monsieur Vasselier.

V.

14985. À JEAN-BAPTISTE-NICOLAS DELISLE⁴À Ferney 18^e juillet 1777.

M. de Villette, Monsieur, m'ayant écrit il y a deux mois que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boîte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies et ma discrétion m'ont empêché de me trouver sur sa route. Je vous confie que deux horlogers genevois, habitants de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Genis, arrêtèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne venait pas chez moi. L'Empereur qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route en France. L'un de ces

républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part¹. L'Empereur ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne.

Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très humble et très obéissant serviteur

LE VIEUX MALADE V.

14986. À PHILIPPE-ANTOINE DE CLARIS,
MARQUIS DE FLORIAN,
ET À LOUISE-BERNADE JOLY,
MARQUISE DE FLORIAN²

23 juillet 1777, à Ferney.

Mon cher ami, je n'en peux plus. Je ne peux dicter qu'un mot. Ma faiblesse augmente et ma vie s'en va. Je n'aurais pu recevoir l'empereur Joseph, ni même saint Joseph, quand même les impertinences des Genevois de Ferney ne les auraient pas empêchés de m'honorer de leurs visites.

Je ne doute nullement que votre procès ne se tourne en plaisanterie; mais vous ne pouvez consulter personne plus capable de vous aider, soit en plaisanteries, soit en choses sérieuses, que M. Béguillet. Le ballot qu'il réclame deviendrait une chose très sérieuse. Je vous conjure de mander au sieur Forestier que vous connaissez et que je ne connais point, qu'il me rende le ballot, quand je l'irai chercher à Nyon, ou quand l'ami Wagnière l'ira prendre de ma part.

Madame, je ne suis point surpris que Monsieur³, qui a des yeux et de l'esprit, vous ait distinguée dans la cohue que les Welches appellent Fax-Hall⁴. Je crois que toute sa famille, sans exception, en aurait fait autant. Mais je porte envie à tous les simples citoyens qui ont le bonheur de vous voir, et de jouir de votre société. La fin de ma vie est triste, je ne suis ranimé que par mes sentiments pour vous deux, et consolé par votre amitié.

VOLTAIRE.

14987. À GASPARD-HENRI SCHÉRER¹À Ferney 24^e juillet 1777.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer une lettre de change à courts jours, de six mille cinq cents livres.

Je compte toujours que j'ai quatre-vingt mille francs chez vous à temps, et que le reste est au courant.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

VOLTAIRE.

14988. À CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE RUSSIE²

À Ferney 25 juillet 1777.

Madame,

Souffrez qu'un de vos admirateurs, un des nombreux sujets que vous avez à quelques centaines de lieues de vos États, un vieillard qui ne sait s'il est mort ou vivant, se jette encore une fois aux pieds de Votre Majesté Impériale.

Premièrement, il faut que je lui dise que tout mourant que je suis, j'ai vu chez moi deux fois le prince Joussouppoff³ tartare, dont le grand-père était païen, et qui est un des plus aimables chrétiens de cet hémisphère, qui parle français comme Votre Majesté, qui sait presque autant de langues qu'elle, et qui est presque aussi instruit qu'elle. Ces prodiges ne m'étonnent plus, mais ils m'enchantent toujours. Que de choses vous avez créées ! Ensuite, je dis que je ne veux pas mourir sans avoir vu le recueil de vos lois, et j'ose demander ce recueil.

En voici la raison : un magistrat de Berne propose un prix de cinquante louis d'or pour celui qui fera le meilleur mémoire au jugement de la Société de Berne, sur la réforme qu'on doit faire dans le code des lois criminelles allemandes. Un dévot à s[ain]te Catherine de Pétersbourg

veut ajouter cinquante autres louis d'or à ce prix, afin que la récompense soit moins disproportionnée à l'importance du travail. Il propose lui-même aux concurrents le plan d'une nouvelle loi contraire à tout ce qui se pratique autour de nos provinces et conforme à tout ce qu'il sait des lois émanées de Votre Majesté Impériale¹.

Le prix ne sera donné qu'en 1779, mais ce plan nouveau sera publié dans peu de mois. Si Votre Majesté daigne favoriser cette entreprise de deux cents roubles, elle sera la législatrice de nos treize petits cantons, comme elle l'est du quart de ce globe. Le secret sera gardé jusqu'à la fin de l'année 1779. Je ne serai plus alors, mais vous serez plus brillante, et plus révérée que jamais, redoutée toujours des Turcs, et bienfaitrice des Tartares de Crimée, comme des Tartares qui habitent les petits cantons suisses. Vous aurez créé des hommes nouveaux depuis les mers glaciales jusqu'aux Alpes et au mont Jura.

Pardonnez ma liberté, daignez protéger encore ce radeur que vous avez comblé de tant de bontés, et qui est avec le plus profond respect, comme avec la plus vive reconnaissance,

Madame,

De Votre Majesté Impériale,

Le très humble et très obéissant serviteur

V.

14989. À FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE²

[Vers le 25 juillet 1777³.]

Monsieur le grand rêveur, personne n'a jamais fait un plus beau songe⁴ que vous. Si Nabuchodonosor avait rêvé ainsi, il n'aurait jamais oublié un pareil songe, et n'aurait point proposé à ses mages de les faire pendre s'ils ne devinaient pas ce qu'il avait oublié. L'empereur Julien, tout grand philosophe, tout homme d'esprit, et tout apostat qu'il était, n'eut pas le bonheur de raisonner aussi bien étant éveillé que vous étant endormi. On reproche à ce grand homme d'avoir fait enchérir les bœufs et les vaches par ses fréquents sacrifices dans le temps qu'il se

moquait du saint sacrifice de la messe, et des autres facéties des christicoles. Pour vous, Monsieur, vous vous moquez de toute la Terre, et vous avez grande raison. Il y a même quelque apparence que vous la corrigerez de ses ridicules avant qu'il soit trois ou quatre cent mille ans, et en vérité vous méritez de vivre jusqu'à cette heureuse révolution. Je ne désespère pas que vous ne montriez ce nouveau prodige au monde. En effet s'il y a quelque secret pour l'opérer, c'est le beau précepte que vous rapportez à la fin de votre rêve, réjouis-toi, car tu n'es pas sûr d'en faire autant demain.

Si vos productions de la nuit m'ont fait un si grand plaisir, celles du jour ne m'en font pas moins. Vos petits vers sont délicieux¹; mais vous n'avez pas prophétisé aussi juste sur moi que sur le reste de l'univers. Je n'ai point vu Monsieur le comte, et vous verrez pourquoi dans la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire avant celle-ci et que je mets à la suite². Je vous y demande une grâce singulière, mais qui me paraît nécessaire, et dont il peut résulter un très grand bien.

Je me jette à vos pieds.

14990. À CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE RUSSIE³

À Ferney 1^{er} août 1777.

Madame,

La législatrice de la cinquième partie du globe me pardonnera sans doute mon empressement. Il s'agit d'une entreprise qui devient chaque jour plus nécessaire que jamais. Il s'agit d'imiter Votre Majesté Impériale.

Voici le programme de la république de Berne. Nous apprenons dans ce moment que l'inquisition des moines romains est rétablie en Espagne dans tout son pouvoir. M. le comte d'Aranda dans le temps qu'il était Premier ministre, avait fait défendre par un édit signé du roi, que le Grand Inquisiteur osât jamais faire arrêter un Espagnol de son autorité privée. Cet édit vient d'être révoqué. Le fameux livre de M. Beccaria, magistrat de Milan, sur *les délits et les peines* a été brûlé publiquement par le sacré

bourreau de l'Inquisition à Madrid. Il y aura bientôt un autodafé.

C'est donc dans le petit pays de ces bons Suisses qu'on propose un prix pour celui qui s'élèvera avec le plus de force contre ces lois absurdes et barbares, et qui s'approchera le plus de votre code humain, de ce code immortel comme vous. Ce furent autrefois ces braves Suisses qui commencèrent à démolir le vaste édifice de la tyrannie de Rome. Une société, dont je suis, travaille à cette bonne œuvre. Elle invoque vos lois. Elle veut que toute la Terre les adopte. Protégez-nous, Madame, régnez sur nous, et faites rougir l'Espagne.

Je ne me jette qu'aux pieds de Votre Majesté Impériale.
Votre Gouloup¹

v.

14991. À JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DAMARZIT
DE SAHUGUET, BARON D'ESPAGNAC²

À Ferney 1^{er} augu[ste 1777].

Monsieur,

Permettez que je mette sous vos yeux la lettre du commandant des invalides de Versoix.

Le nommé Nicolas Angelo, dit Bezançon, est en effet un très bon sujet.

Pour ce qui regarde M. le commandant lui-même, vous connaissez son mérite, et il ne m'appartient pas d'oser recommander des officiers du Roi. C'est à vous seul, Monsieur, qu'il aura l'obligation de la croix de Saint-Louis. Je dois me borner à vous dire qu'on est très content de lui dans la province, aussi bien que de M. Mantel.

Vous savez avec combien de reconnaissance et de regret je serai jusqu'au dernier moment de ma vie

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

14992. À FRÉDÉRIC II, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL¹[1^{er} août 1777.][*Sur le prix offert par Berne pour un nouveau Code criminel.*]14993. À JEAN-LOUIS WAGNIÈRE²

2 août [1777].

Mon cher ami je sors de chez M. le lieutenant général de Gex³ qui m'a assuré qu'on n'a rien fait dans le procès au sujet du petit domaine de l'Ermitage, qui ne fût entièrement conforme aux ordonnances.

Mme Denis de son côté ne s'est proposée que d'obéir à justice. Elle s'est hâtée de satisfaire Choudens pour être quitte de cette malheureuse affaire.

Elle a signé aveuglément tout ce qu'on lui a fait signer. Vous savez qu'elle n'a pas même lu le papier apporté par Peney suivant lequel Bourcet a été congédié trois jours après la sentence définitive du 15 juin⁴.

S'il y a quelques papiers à mettre entre les mains de M. Du Maurier je les enverrai à Dijon. Je me flatte que M. Arnoud a eu la bonté de remettre entre les mains de M. Du Maurier, tous ceux que je lui avais fait tenir par le premier secrétaire de l'Intendance.

Il me paraît que les demandes de Bourcet ont plus d'un objet. Peut-être faudra-t-il que je fasse le voyage de Dijon. Je ne crois pas possible qu'il y ait rien de décidé avant la rentrée du Parlement. Je suis extrêmement sensible mon cher Wagnière à tout ce que vous faites pour moi. Nous attendons tous votre retour.

V.

[Adresse :] À Monsieur / Monsieur Du Maurier / Procureur au Parlement / pour faire rendre s'il lui plaît / à M. Wagnière / à Dijon⁵.

14994. À JEAN LE ROND D'ALEMBERT¹3^e août 1777.

Notre martyr² ne vous reverra pas sitôt, mon cher et sage confesseur. Il s'en va à Paris par Strasbourg et par Nancy, ce qui n'est pas le plus court chemin. J'ai imaginé que son véritable refuge devait être à Sans-Souci. Il me semble que c'est à Julien à prendre soin de Libanius, d'autant plus que Julien second du nom, vient de faire un petit ouvrage³ beaucoup plus fort que tous ceux de son brave prédécesseur, et qu'il doit être bien content d'avoir un tel officier dans son armée. Il faut absolument que ce soit vous, mon très cher philosophe, qui lui ouvriez les portes de ce sanctuaire. Dieu vous a conservé pour secourir ceux qui souffrent pour son nom et pour sa gloire. J'ai actuellement avec Julien une petite affaire⁴ qui ne me permet pas de lui écrire sur d'autres objets. Je ne pourrai lui écrire sur M. Delisle que dans cinq ou six semaines. Je vous supplie de commencer cette sainte négociation. Ce n'est pas assez de fuir loin de MM. Clément et compagnie, il faut vivre à son aise.

*Nam si Libanio puer et tolerabile desit hospicium*⁵, Libanius ne pourra peut-être plus servir si bien la bonne cause. Les stoïciens, quoi qu'on en dise, ont des besoins comme les autres hommes.

Ayez donc la bonté, mon cher ami, de dire à Luc, que n'ayant pu le venir voir, vous lui envoyez un de vos disciples. Dès que vous aurez bien voulu m'instruire que votre lettre sera partie, je presserai Luc, je le conjurerai *per patrem suum Julianum, per omnes apostolos nostros, et per sanctum evangelium nostrum*⁶, et encore plus par son propre intérêt, d'admettre auprès de lui un homme aimable qui lui sera nécessaire. Car après tout, Luc devient vieux, il a besoin d'un homme qui l'entende et qui l'amuse, qui lui serve quelquefois de secrétaire, de bibliothécaire.

Est-il vrai que nous serons assez heureux pour être renforcés par Pascal-Condor...? Si vous venez à bout de cette grande affaire, les portes de l'enfer ne prévaudront plus contre nous⁷. *Vale et miserere mei*⁸.

15279	[D21198]. À Jean Le Rond d'Alembert - [18 mai 1778.]	214
15280	[D21203]. À Théodore Tronchin - [Vers le 20 mai 1778.]	214
15281	[D21204]. À Théodore Tronchin - [Vers le 20 mai 1778.]	214
15282	[D21205]. À Théodore Tronchin - [Vers le 20 mai 1778.]	215
15283	[D21209]. À Jean-Louis Wagnière - À 3 heures du matin [24 mai 1778].	215
15284	[D21213]. Au chevalier Trophime-Gérard de Lally-Tolendal - Le 26 de mai [1778].	215

NOTES

<i>Sigles et abréviations</i>	219
<i>Notes</i>	231

ADDITIONS ET CORRECTIONS

<i>Présentation</i>	383
<i>Tome I</i>	385
<i>Tome II</i>	424
<i>Tome III</i>	451
<i>Tome IV</i>	524
<i>Tome V</i>	548
<i>Tome VI</i>	570
<i>Tome VII</i>	583
<i>Tome VIII</i>	593
<i>Tome IX</i>	604
<i>Tome X</i>	616
<i>Tome XI</i>	630
<i>Tome XII</i>	639
<i>Tome XIII</i>	651

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE	655
------------------------------	-----

INDEX

<i>Présentation</i>	667
<i>Noms de personnes et de personnages</i>	669
<i>Titres d'œuvres</i>	1058

RÉPERTOIRE DES NOMS ET DES TITRES
CITÉS DANS LES ADDITIONS

<i>Présentation</i>	1179
<i>Noms de personnes et de personnages</i>	1181
<i>Titres d'œuvres</i>	1186

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

LES LETTRES DE VOLTAIRE
DE JUILLET 1777
À MAI 1778

*Les notes de l'édition définitive
de la correspondance de Voltaire,
établie par Theodore Besterman,
ont été traduites de l'anglais et
adaptées par Frédéric Deloffre*

Additions et corrections

Bibliographie complémentaire

Index

*Répertoire
des noms et des titres
cités dans les Additions*